

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article783>



Moyens de paiement de la demi-pension au collège Montjoie

- La vie de l'établissement - Le service gestion -



Date de mise en ligne : mardi 21 septembre 2021

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac_orleanstours - Tous droits

réservés

Mise en place du prélèvement automatique

Mesdames, Messieurs,

A compter de cette rentrée, le collège Montjoie de Saran vous propose de régler les factures de la demi-pension par des prélèvements mensuels.

Pour bénéficier de ce moyen de paiement, il est nécessaire que vous remplissiez le mandat de prélèvement ci-joint (document à imprimer, à remplir et à signer). En cas de difficulté vous pouvez le récupérer auprès du service gestion. Le document est à me retourner pour le 5 octobre 2021, accompagné d'un RIB (l'ensemble sera transmis à l'agence comptable pour vérification)

En pièces jointes :

- [-] les différents moyens de paiement de la demi-pension au collège Montjoie
- [-] l'échéancier de paiement 2021-2022 pour les prélèvements automatiques
- [-] Mandat de prélèvement

Cordialement,

Maryline BARBOUX

Gestionnaire du collège Montjoie

gestion0451038j chez ac-orleans-tours.fr